

Compte rendu de la réunion d'information sur l'orientation post seconde générale et technologique à l'attention des parents d'élèves de seconde (29/01/2022)

Intervenantes : Mme Schachtel (proviseure) et Mme Mathieu (Psy-EN).

Environ 150 personnes connectées.

Mme Mathieu présente le système d'orientation depuis la classe de 3^{ème} jusqu'à l'enseignement supérieur, en insistant sur les passerelles qui peuvent exister entre les filières technologiques et générales, ainsi que les opportunités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Elle insiste sur le fait que la voie générale prépare surtout à la poursuite d'études longues, tandis que les voies professionnelle et technologique préparent plutôt à des études plus courtes et plus ciblées.

Mme Schachtel présente ensuite les différentes filières technologiques :

- STI2D : Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable : pour des élèves qui sont intéressés par les sciences et ont un bon niveau en mathématiques, sciences physiques et SVT. Il est possible d'intégrer différentes formations d'ingénieur, y compris des classes préparatoires.
- ST2S : Sciences et techniques de la santé et du social : pour des élèves intéressés par le milieu médical et avec un bon niveau en mathématiques, sciences physiques et SVT (mais qui n'ont pas nécessairement le niveau pour des études de médecine).
- STL : Sciences et techniques du laboratoire : pour des élèves intéressés par l'expérimentation et avec un bon niveau en mathématiques, sciences physiques et SVT. STI2D et STL préparent les élèves à un « petit » bac scientifique.
- STMG : Sciences et techniques management et gestion : filière très demandée, qui recoupe économie, droit, et beaucoup de cours en salle informatique. Poursuite plutôt en enseignement supérieur en commerce, tourisme, gestion. Il faut être polyvalent et organisé. A la rentrée 2022-2023 une classe STMG ouvrira au lycée Hélène Boucher pour 30 élèves. L'an dernier, 20 élèves du lycée avaient choisi cette voie en fin de 2^{nde}, l'idée est donc d'accueillir en priorité des élèves en 2^{nde} à HB dans cette filière en complétant avec quelques élèves extérieurs.
- Il existe plusieurs filières pour lesquelles il y a en principe une 2^{nde} spécifique (pour des élèves de 2^{nde} GT il peut être nécessaire de redoubler la classe de 2^{nde} pour y accéder) : STAV : Sciences et techniques agronomie et vivant, STD2A : Sciences et techniques du design et des arts appliqués, STLMD : Sciences et techniques de la musique et de la danse, et STHR : Sciences et techniques de l'hôtellerie et de la restauration.

Mme Mathieu présente la répartition des heures de cours dans les filières technologiques, puis les coefficients pour les matières présentées au bac général. Il est possible de prendre une option en Terminale – celle-ci étant comptabilisée avec un coefficient 2. Il y a des élèves qui ont plusieurs options : il faut bien réfléchir au choix de ces options et à l'opportunité de poursuivre une ou plusieurs options en première sans que les emplois du temps ne soient trop lourds et difficiles à supporter en termes de charge de travail.

Questions :

- *Un élève qui a des niveaux moyens en sciences peut-il prendre des spécialités scientifiques ?*
Réponse de Mme Schachtel : oui, le lycée est là pour conseiller les familles. Néanmoins, il y a une

marche haute entre la 2^{nde} et la 1^{ère} et si les résultats sont moyens en 2^{nde} (inférieurs à 12/20) il est risqué de poursuivre les matières scientifiques en spécialité. Mme Mathieu ajoute que compte tenu du fait que dans les études supérieures il y a une sélection très importante, et il faut donc choisir ses spécialités de manière à être en réussite au lycée.

- *Peut-on choisir une option en 1^{ère} et l'arrêter en terminale ?*

Mme Schachtel indique que c'est impossible – tout ce qui est choisi en 1^{ère} est entériné pour la terminale et le bac. Les options, comme les spécialités et les disciplines du tronc commun, font l'objet d'une évaluation pour le baccalauréat qui commence dès la première.

- *Les élèves sont-ils informés sur l'orientation post seconde GT ?*

Mme Mathieu indique qu'elle et Mme Roux, l'autre Psy-EN de la cité scolaire, passe bien dans les classes à la demande des professeurs principaux.

- *Peut-on arrêter la LVB en 2^{nde} pour la remplacer par la LVC ?*

Mme Schachtel indique que cela est possible mais il faut faire cette demande avant la fin de l'année de 2^{nde}.

Mme Mathieu présente ensuite les contenus des enseignements de spécialité en voie générale.

Il y a 13 spécialités, 7 assez fréquentes et 6 plus rares (langues anciennes, arts, EPS, sciences du numériques, sciences de l'ingénieur, écologie). 4h d'enseignement pour chaque spécialité en 1^{ère}, 6h en Terminale. Dans la spécialité LLCE anglais, il y a deux possibilités – littérature et anglais contemporain.

Questions :

- *Quel bac pour poursuivre des études sportives ?*

Mme Schachtel indique qu'il faut faire un bac général avec la spécialité SVT, éventuellement la spécialité EPS qui est proposée dans les lycées Paul Valéry et Bergson. Si on demande une spécialité rare, on choisit la spécialité et pas le lycée – l'élève est affecté là où il y a de la place. L'an dernier, à HB, il a été possible de garder des places 'au cas où' pour les élèves demandant une spécialité rare et donc dans un autre lycée au cas où ils n'auraient pas été affectés – ce ne sera pas possible cette année.

- *Est-il possible de faire des stages cette année ?*

Mme Schachtel indique que c'est possible (stage en entreprise, mini-stage dans un lycée technologique) – il faut se rapprocher des Psy-EN et venir demander une pré-convention au secrétariat.

- *Quelles spécialités pour des études de droit ?*

Mme Schachtel indique que tout est possible, mais probablement SES, Histoire-Géographie, Humanités et il y a une option Droit et grands enjeux du monde contemporain en terminale (3h). En voie technologique, c'est la voie STMG, où il y a du droit dès la classe de 1^{ère}.

- *Pour les écoles de commerce la spécialité maths est-elle nécessaire ?*

Mme Schachtel indique que le lycée a une classe prépa économie – la spécialité maths est nécessaire en première, n'est pas nécessaire en terminale mais il faut à minima suivre l'option maths complémentaire en terminale. Donc oui, les maths sont conseillés.

Spécialités du lycée Hélène Boucher :

- Histoire des arts : 4 enseignants assurent les différents enseignements (lettres, musique, arts plastiques, histoire-géographie)
- Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) Anglais (deux possibilités : anglais littéraire ou anglais contemporain)
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)
- Sciences économiques et sociales (SES)
- Humanités, littérature et philosophie (HLP) : 2 enseignants assurent les cours de philosophie et de lettres

- Mathématiques
- Science de l'ingénieur (SI, mutualisé avec Arago)
- Numérique et sciences informatiques (NSI, mutualisé avec Ravel)
- Sciences et vie de la terre (SVT)
- Physique-chimie

Questions :

- *Si on se rend compte d'une erreur de spécialité en début de 1^{ère} est-il possible de changer ?*

Mme Schachtel répond que NON ! Les familles ont la liberté de choisir la combinaison de leurs trois spécialités contrairement à certains lycées qui imposent cette combinaison ou qui attribuent 3 spécialités parmi les 4 demandées sur Educonnect. Les emplois du temps de tout l'établissement sont créés à partir des choix de spécialités de tous les élèves. Les familles peuvent y réfléchir jusqu'à fin juin pour prendre cette décision. Mme Mathieu précise que les enseignements de spécialité sont des extensions des cours dans le tronc commun – il faut que les élèves discutent avec leurs professeurs et des élèves de 1^{ère} pour faire un choix éclairé.

Options possibles en 1^{ère} : il vaut mieux ne pas prendre de nouvelles options en 1^{ère} mais s'interroger sur l'intérêt de garder des options démarrées en 2^{nde}.

Options en terminale : maths expertes (pour des élèves qui suivent la spécialité maths), maths complémentaires (pour des élèves qui ont suivi la spécialité maths en 1^{ère} et ont arrêté en terminale), droit et grands enjeux du monde contemporain.

Les vœux à remettre pour le 6 février sont provisoires, le conseil de classe du second trimestre émettra un avis sur ces vœux, le choix définitif des spécialités doit être fait en avril-mai. Il est validé par le conseil de classe du 3^{ème} trimestre avec la proposition d'orientation en voie générale ou technologique. Tout au long de l'année, les Psy-EN organisent des ateliers d'aide et des entretiens. Il faut aussi échanger avec les enseignants des différentes disciplines. Le CVL organise la semaine prochaine une rencontre spécialités avec des élèves de première et de terminales sur Discord.

S'il y a désaccord entre le chef d'établissement et les familles sur l'orientation post-2^{nde} (voie technologique vs. voie générale, pas sur le choix des spécialités qui est du ressort des familles), il est possible de faire appel. La demande sera étudiée par une commission d'appel au Rectorat. Il faut éviter de pousser les élèves vers des spécialités s'ils n'ont pas les capacités pour suivre, des élèves de 1^{ère} cette année se retrouvent en souffrance et en décrochage scolaire.

Questions :

- *Est-il possible de redoubler la 1^{ère} ?*

Mme Schachtel indique que c'est possible, dans la limite des places disponibles au lycée. Il est alors possible de changer ses choix des spécialités.

- *Un élève qui a de gros horaires au conservatoire peut-il avoir des horaires aménagés ?*

Mme Schachtel indique que ce n'est pas possible en voie générale.

- *Qu'est-ce que l'option Sciences Po ?*

Mme Schachtel indique que c'est un atelier et non une option et il concerne uniquement les élèves de terminale. Cet atelier est animé par deux enseignants, il n'est pas sûr qu'il soit maintenu l'année prochaine. D'autre part, l'an dernier aucun élève de HB n'a été pris à Sciences Po.

- *Est-il possible de prendre une spécialité rare via le CNED et conserver sa place à HB ?*

Mme Schachtel indique que c'est possible, mais elle y est assez réticente, l'autonomie et le sérieux de l'élève doivent être pris en compte.

- *Quand un élève n'a pas de projet défini, est-il conseillé de prendre des maths en 1^{ère} ?*

Mme Mathieu indique que ça dépend des autres spécialités (par exemple SES, physique-chimie, SVT, oui pourquoi pas).

- *Si on choisit Sciences de l'ingénieur, le trajet vers Arago est-il pris en compte dans l'emploi du temps ?*

Mme Schachtel indique que c'est bien le cas.

- *Les élèves sont-ils poussés à choisir des spécialités ?*

Mme Schachtel dit qu'à priori les élèves sont en mesure de choisir leurs spécialités dans la mesure où les élèves ont des résultats qui le permettent. Les combinaisons de spécialités ne sont pas imposées.

- *Est-on censés avoir reçu des codes pour Educonnect ?*

Mme Schachtel indique que M. Puech a bien envoyé ces codes via un message aux parents le 18 janvier 2022, suivi d'un mail sur l'ENT. Si ce message n'est pas parvenu, du fait d'une erreur de messagerie par exemple, les élèves ont eu un document avec leurs propres codes. S'il y a le moindre problème faisant que les parents n'ont pas accès à Educonnect, il faut que l'élève se présente au bureau 8. Si les parents ont des problèmes d'accès à Educonnect, ils doivent s'adresser à la direction. Attention, les deux représentants légaux ont leurs propres codes et peuvent saisir les vœux. S'il y a deux saisies, c'est la seconde qui sera prise en compte, il est donc important de se concerter.

- *Les professeurs de Sciences de l'ingénieur sont-ils des profs de maths ?*

Mme Schachtel dit qu'il s'agit de professeurs spécialisés.

- *Y a-t-il des statistiques sur la réussite des élèves dans les études supérieures ?*

Mme Schachtel indique que ce n'est pas le cas, le bac et les études ayant changé. Néanmoins, en médecine (études santé), la sélection est plus importante que dans les années passées, la sélection se faisant à l'inscription plutôt qu'en fin de première année.

- *Quelles spécialités pour les études d'architecte d'intérieur ?*

Mme Mathieu indique qu'il faut des capacités de créativité et d'excellence (mention TB au bac). La formation STD2A a la priorité. Pour le bac général, toutes les spécialités qui développent des compétences artistiques, ainsi que des activités hors école, sont valorisées.

- *Comment accéder au compte Discord des lycéens pour les échanges entre spécialités ?*

Mme Schachtel indique qu'il faut s'adresser au Conseiller Principal d'Éducation si les élèves n'ont pas les accès. Il s'agit d'une initiative du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) composé d'élèves.